

LICENCE PROFESSIONNELLE

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE DES ÉTUDES

Année universitaire 2026-2027

Vu l'avis du conseil d'institut du 11/06/2026 et du 03/09/2026

Vu la délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du 10/09/2026

Présentation de la formation :

MENTION/INTITULÉ DU DIPLOME	LICENCE PROFESSIONNELLE Qualité Hygiène Sécurité Santé Environnement
PARCOURS-TYPE	Management intégré qualité, sécurité, environnement
NIVEAU(X)	☒ 3 ^{ème} année
DOMAINE	☐ DEG (Droit, économie, gestion) // ☐ ALL (Art, lettres, langues) // ☐ SHS (Sciences humaines et sociales) // ☒ STS (Sciences, technologies et santé)
RÉGIME(S)	☐ formation initiale ☐ formation continue ☒ formation initiale par apprentissage ☒ formation continue en alternance
MODALITÉS	☒ présentiel ☐ distanciel ☐ hybride
RÉFÉRENTS / CONTACTS	RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE(S) : Laurence JURET laurence.juret@univ-reunion.fr GESTIONNAIRE(S) PÉDAGOGIQUE(S) : Gaëlle VINGADASSALOM gaelle.vingadassalom@univ-reunion.fr

Préambule :

Le règlement spécifique des études a pour objectif de compléter le Règlement Général des Études de l'établissement (RGE) en fixant, pour chacune des formations, les dispositions particulières liées notamment, aux conditions d'admission, à l'inscription pédagogique, à l'organisation des enseignements et aux contrôles des connaissances et des compétences.

1. Dispositions générales

1.1 Les conditions d'admission

Les dispositions générales sont fixées dans le RGE - Les éléments à indiquer ici doivent être conformes au RGE.

Modalités particulières à préciser le cas échéant Les conditions d'admission doivent être complétées de façon détaillée en particulier pour les filières sélectives LP/M1. L'ensemble des éléments pris en compte doivent apparaître. Ex : notes prises en compte, formations conseillées, critères qualitatifs, formations spécifiques à suivre pour entrer dans cette formation (ex : certification...)	☒ Diplôme ou titre admis en équivalence requis : Être Titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 2 → DUT / BUT 2 Génie Biologique (GB), → DUT / BUT 2 Hygiène Sécurité Environnement (HSE), → BTS Qualité dans les Industries Alimentaires et les Bio Industries, → BTS Analyses de Biologie Médicale, BTS Bio Analyses et Contrôles, → BTS dans le domaine industriel ☒ Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) L'entrée en LP QHSSE MIQSE est soumise à sélection et repose sur l'étude des dossiers de candidature par une commission d'admission. L'étude du dossier de candidature peut être complétée par un entretien en face à face et/ou un test de positionnement.
--	---

1.2 L'inscription pédagogique

Les éléments à indiquer ici doivent être conformes au RGE

Modalités complémentaires à préciser	L'inscription pédagogique des apprenants est effectuée par le Pôle Entreprises de l'IUT au début de la formation. Elle est conditionnée par la réalisation de l'inscription administrative. Modalités d'inscription administrative : Une fois l'admission prononcée au candidat à l'entrée en LP QHSSE MIQSE, l'inscription du candidat est subordonnée à la signature d'un contrat avec une structure d'accueil. → Si le contrat est un contrat d'apprentissage, le candidat sera directement inscrit en formation par l'administration (CFA UR) une fois le contrat signé entre la structure d'accueil, l'apprenti et l'Université. → Si le contrat est un contrat de formation professionnelle, l'inscription administrative du candidat est subordonnée : - À la réception de la notification de prise en charge du financement et de la signature du contrat de formation professionnelle. L'entrée en formation continue s'effectue sous réserve de la signature d'un contrat de professionnalisation ou d'une convention de formation avec une structure d'accueil. - Ou à la signature du contrat de formation professionnelle (individuel payant), ce qui demande la signature d'une convention individuelle entre l'Université, le candidat et la structure d'accueil. Une fois la convention de formation signée entre l'Université et la structure d'accueil, et après la réception de la notification de financement par l'OPCO, le candidat devra s'inscrire sur le site internet de l'université via le lien suivant : https://scolag.univ-reunion.fr
---	---

1.3 Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante

Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante est obligatoire pour les étudiants inscrits en Licence et en Licence professionnelle - Les éléments à indiquer ici doivent être conformes au RGE.

Modalités de suivi du contrat pédagogique et modalités d'accompagnement de l'étudiant au sein de la formation/composante à préciser	Dans le cadre de la licence professionnelle, chaque étudiant conclut avec l'établissement un contrat pédagogique de réussite qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite. Dès la fin de son inscription pédagogique, les aménagements des études sont soumis à la création du contrat pédagogique. Des directeurs d'études assurent un rôle de référent auprès des étudiants et les accompagnent pour la mise en œuvre des dispositifs d'aménagements d'études ou d'adaptation de parcours. Le contrat pédagogique permet de concilier le caractère national du diplôme et en même temps les caractéristiques de personnalisation des parcours. Il constitue un engagement à visée pédagogique et est dépourvu de portée juridique.
Types d'aménagement proposés par la formation	Les contrats en alternance sont accessibles aux apprenants en situation de handicap sans limite d'âge, et quel que soit leur niveau de qualification. L'apprenant en situation de handicap (temporaire ou non) ou avec un trouble de santé invalidant doit prendre rendez-vous avec la Mission Handicap Étudiant, en téléphonant au 02 62 91 23 87 et/ou en adressant un mail à handicap.etudiants.sud@univ-reunion.fr Conformément à l'article L. 6231-2 du Code du travail, le Centre de Formation d'Apprenti (CFA) associé à l'IUT désigne un référent handicap chargé d'accompagner les apprentis en situation de handicap (bénéficiaires de l'obligation d'emploi) tout au long de leur parcours de formation. Ce référent veille à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement nécessaires en lien avec l'équipe pédagogique, les services compétents et les employeurs, afin de prévenir toute difficulté d'intégration, de formation ou de mobilité. Il veille à son suivi par des rendez-vous personnalisés afin de l'aider dans la réussite de ses études. En application des articles R. 6222-50 et R. 6222-51 du Code du travail, les CFA doivent assurer la mise en place des aménagements matériels et pédagogiques appropriés au bénéfice des apprentis concernés." L'IUT apportera son appui dans la mise en place effective de ces dispositifs.

1.4 Objectifs de la formation

Objectifs de la formation	La licence professionnelle QHSSE Management Intégré Qualité Sécurité Environnement vise à certifier les compétences de professionnels dans la mise en place et l'animation d'une démarche qualité, hygiène, santé, sécurité au travail et environnement au sein de PME-PMI ou de grands groupes qui souhaitent travailler sur l'optimisation et l'amélioration continue de leur système. Cette formation unique à La Réunion, proposée en alternance répond à la demande exprimée par les professionnels de secteurs d'activités variés (IAA, laboratoires, BTP, collectivités territoriales, hôpitaux...). Activités visées : - Réalisation de diagnostics Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE) en fonction des besoins et des objectifs fixés - Participation à la mise en place d'un système QHSSE - Rédaction et mise à jour des procédures, modes opératoires QHSSE - Mise en place et suivi d'indicateurs, de tableaux de bord - Analyse des risques QHSSE - Sensibilisation / Formation des collaborateurs aux règles et procédures QHSSE - Organisation et réalisation d'audits QHSSE - Suivi et analyse des dysfonctionnements et anomalies QHSSE et proposition d'un plan d'actions - Animation et/ou participation à des groupes de travail sur la résolution de problèmes QHSSE - Communication sur le système QHSSE - Veille sur la réglementation et normes QHSSE - Suivi et vérification des actions préventives et correctives mises en place - Suivi de la performance et amélioration du système QHSSE en place La LP QHSSE MIQSE offre plusieurs possibilités de certifications : - Culture numérique : Certification PIX (obligatoire) - Orthographe : Certification Voltaire (facultative) - Langue vivante étrangère : Certification en langue anglaise (obligatoire) - Habilitation électrique : HOBO (obligatoire) - Attestation d'auditeur interne (obligatoire)
----------------------------------	---

2. Organisation des enseignements

2.1 Organisation générale

Nombre de semestres	L'année de formation est affectée de 60 crédits européens (ECTS). Les enseignements ne sont pas semestrialisés ; le jury des examens se réunit une seule fois, en fin d'année universitaire. L'ensemble des enseignements conduisant à l'obtention du diplôme de la LP QHSSE MIQSE est organisé sur une année universitaire. Le calendrier de la formation est communiqué à la rentrée universitaire à chaque apprenant.
Nombre de blocs de connaissances et de compétences	Au nombre de 9, les blocs sont définis dans la fiche RNCP (répertoire National des Compétences Professionnelles) accessible sur le site de France Compétences : Numéro de fiche RNCP : 40331 Certificateur de la formation : Université de La Réunion Lien d'accès à la fiche RNCP (France Compétences) : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40331/
Nombre d'UE	8 Unités d'Enseignement (UE)
Volume étudiant de la formation par année horaire de la	530 H + 140 H de projet tutoré Soit 16 semaines de formations à l'IUT L'apprenant salarié bénéficie de l'ensemble des dispositions applicables aux autres salariés de l'entreprise dans la mesure où elles ne sont pas incompatibles avec les exigences de sa formation. Le temps passé en formation fait partie intégrante du temps de travail contractuel de l'apprenant. L'apprenant dispose d'un calendrier précisant les périodes de formation et les périodes en entreprise.

2.2 Composition des enseignements

Se reporter au tableau des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) en annexe

Observations complémentaires sur les éléments du tableau des MCCC	• Projet tuteuré : Le projet tuteuré répond à une problématique identifiée par l'entreprise, que l'apprenant doit conduire selon les principes de la gestion de projet. Il doit impérativement s'inscrire dans le champ des activités QHSSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Sûreté, Environnement). Ce projet vise à permettre à l'apprenant de mobiliser et de démontrer un ensemble de compétences, notamment : la conduite de projet, l'analyse et la réflexion autour d'un sujet, la capacité à proposer des solutions ou expérimentations pertinentes, la mise en perspective dans le contexte de l'entreprise, ainsi que des aptitudes de synthèse et de présentation. L'apprenant est accompagné par un tuteur pédagogique, garant de la bonne conduite du projet et du respect des attendus du rapport tuteuré. Il bénéficie également de la supervision de son tuteur professionnel, qui lui apporte un appui technique tout au long de sa réalisation. Évaluation du projet tuteuré – moyenne de : - La note de rapport (sur 20), - Et de la note de soutenance (sur 20). • Mémoire professionnel : Le mémoire professionnel est constitué de la ou des missions menées par l'apprenant dans son entreprise. Ce mémoire vise à permettre à l'apprenant de mobiliser et de démontrer un ensemble de compétences, notamment : la connaissance des exigences réglementaires et normatives, le respect des consignes, l'analyse des résultats, être force de proposition d'amélioration, savoir communiquer avec son équipe. Il doit démontrer que l'étudiant peut être un collaborateur opérationnel fiable. Évaluation du mémoire professionnel – moyenne de : - Évaluation de l'entreprise (sur 20), - La note du mémoire (sur 20), - La note de la soutenance orale (sur 20). Les mises en situations professionnelles, notamment projets tuteurés et stages, représentent un tiers des crédits européens du parcours de LP de l'apprenant.
---	--

2.3 Assiduité aux enseignements

Principe : en application de l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère de l'enseignement supérieur, **les étudiants doivent être inscrits et assidus aux cours, travaux pratiques ou dirigés et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation.**

L'assiduité aux Cours Magistraux (CM), Travaux Dirigés (TD) et Travaux Pratiques (TP) est obligatoire.

Dispense d'assiduité	• Suivi de l'assiduité des apprenants : L'émargement numérique est privilégié, les apprenants doivent procéder à la signature en ligne dès réception des éléments transmis par les intervenants. En cas de dématérialisation impossible, des fiches de relevé des présences sont disponibles au sein du secrétariat pédagogique. Seuls les enseignants sont habilités à compléter ces fiches et à les retourner au secrétariat à l'issue de chaque cours. Les apprenants doivent signer la feuille de présence. • Assiduité aux enseignements : La présence en formation est obligatoire. La nature du diplôme LP qui implique professionnalisation et enseignement en alternance ne peut, en principe, donner lieu à une dispense d'assiduité. Conformément à l'article D611-12 du Code de l'éducation, l'assiduité à certaines activités pédagogiques peut conditionner la présentation aux examens et la validation des unités d'enseignement. Dans le cas particulier des parcours en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), les périodes de formation en établissement constituent du temps de travail effectif, au sens des articles L. 6221-1 et suivants et L. 6325-1 et suivants du Code du travail. À ce titre, la présence aux enseignements est impérative et relève à la fois du cadre universitaire et de la législation du travail. Le cadre national des formations conduisant au grade de licence, défini par l'arrêté du 30 juillet 2018, précise que les parcours à visée professionnelle incluent des mises en situation professionnelle encadrées, qui supposent l'implication continue de l'étudiant dans l'ensemble des temps de formation. Aucune dispense d'assiduité ne peut être accordée, sauf cas de force majeure dûment justifié, validé par l'équipe pédagogique. Toute absence non justifiée pourra faire l'objet d'un signalement à l'employeur, de sanctions pédagogiques ou disciplinaires, voire d'une rupture du contrat en cas de manquement grave. Toutefois, s'agissant des besoins particuliers des étudiants en situation de handicap au sens de l'article L. 114 du Code de l'action et des familles, ou faisant face à une situation personnelle temporaire ou durable susceptible d'affecter significativement leur capacité à suivre les enseignements ou à se présenter aux évaluations, des aménagements raisonnables peuvent être proposés dans la perspective d'un égal accès aux formations, notamment : majoration du temps, recours à un secrétariat d'examen, organisation des examens dans une salle spécifique, aménagement de l'emploi du temps, prêt ponctuel de matériel adapté, assouplissement des règles d'assiduité, étalement du parcours de formation, etc.
-----------------------------	--

**Modalités et
justificatifs
d'absence**

L'apprenant absent à une journée ou demi-journée de formation à l'Université est tenu de prévenir ou d'informer la gestionnaire de formation dans les 48h.

Il lui appartient aussi d'informer impérativement de son absence à une journée ou demi-journée de formation à l'Université : son tuteur professionnel, la Direction des Ressources Humaines ou le Responsable de formation de son entreprise.

- Absences justifiées aux enseignements :

Les absences justifiées sont limitativement considérées comme :

- Maladie (arrêt de travail fourni : conformément à la loi, celui-ci doit être transmis dans les 48 heures à l'employeur pour le volet de l'arrêt qui le concerne, à la sécurité sociale pour les 2 volets restants. Une photocopie de cet arrêt de travail doit être fournie dans les mêmes délais à la gestionnaire en charge de la formation.), ou incapacité résultant d'un accident ;
- Obligations civiles ou militaires légales ;
- Mariage de l'apprenant ;
- Naissance d'un enfant,
- Décès d'un parent proche ;
- Fêtes religieuses (dates publiées au Bulletin Officiel) ;
- Tout cas de force majeure laissé à l'appréciation du responsable de la LP QHSSE MIQSE (les autorisations d'absences restent exceptionnelles, et le responsable de la formation est en droit de refuser la demande). L'employeur peut demander, à titre très exceptionnel, de retenir l'apprenant-salarié dans ses locaux lors d'une période de formation. La demande écrite doit être produite par l'employeur, auprès du responsable de la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Le motif doit être explicité et doit présenter un caractère pédagogique en lien direct avec la mission en entreprise et le programme de la formation. Les absences liées à un surcroît d'activité ou à une pénurie de personnel ne sont pas autorisées.

Quel que soit le motif ayant entraîné une absence considérée comme justifiée, l'apprenant est tenu de transmettre à la gestionnaire de formation sous 48 heures les pièces justificatives correspondantes : arrêt de travail daté pour la maladie ou une incapacité résultant d'un accident ; convocation pour les obligations civiles ou militaires légales ; actes pour le mariage de l'apprenant, la naissance d'un enfant, le décès d'un parent proche.

Chaque absence devra impérativement être justifiée au plus tard dans les 48 heures, faute de quoi elle se transformera en absence injustifiée.

- Absences non justifiées aux enseignements :

Les absences injustifiées sont comptabilisées en heures à l'année. Une pénalité sera appliquée sur la moyenne de chaque bloc de compétences, selon le barème ci-dessous :

Le barème des pénalités est le suivant :

Pourcentage d'absence injustifiée à l'année	Pénalités
(≤ 5 %)	Tolérance pour impondérable

Entre 5 et ≤ 10 %	-0,5 (part fixe) -0,2 pt par % d'absence injustifiée sur chaque bloc de compétences
Entre 10 % et ≤ 15 %	-1,5 (part fixe) -0,4 pt par % d'absence injustifiée sur chaque bloc de compétences
Entre 15 % et ≤ 20 %	-3,5 (part fixe) -0,8 pt par % d'absence injustifiée sur chaque bloc de compétences
Au-dessus de 20 %	La note de 0/20 sera appliquée à chaque bloc de compétences

Exemple pour un étudiant ayant 9 % d'absence à l'année : pénalité = $-0,5 - (9-5) \times 0,2 = -1,3$ pt

Les retards récurrents d'un apprenant lors des journées de formation à l'Université seront considérés comme un événement anormal dans le fonctionnement de la LP.

*Les **absences non justifiées** et les **retards récurrents** d'un apprenant seront portés à la connaissance de la Direction des Ressources Humaines ou du Responsable de formation de son entreprise, ainsi qu'à la connaissance du jury d'attribution de la LP. Ces personnalités et cette Direction sont les seules habilitées à apprécier la suite à donner à de tels agissements.*

En cas de fermeture temporaire de l'Université de La Réunion pour cause d'intempéries ou cas de force majeure, les apprenants de LP sont tenus de se rendre en entreprise et suivre les modalités de l'entreprise, sauf en cas d'arrêté municipal ou préfectoral contraire.

3. Règles d'acquisition des enseignements

3.1 Validation

Les règles d'acquisition indiquées doivent être conformes au RGE.

ECUE Éléments Constitutifs d'Unité d'Enseignement (Le cas échéant)	Les évaluations aux Eléments Constitutifs d'une Unité d'Enseignement (ECUE) sont notées de 0 à 20. Aucune de ces notes n'est éliminatoire.
UE Unités d'Enseignement	La moyenne générale des ECUE de l'UE donne la note de l'UE. L'UE est validée si la note est égale ou supérieure à 10/20. Chaque UE est affectée d'un coefficient et a une valeur définie en crédit européens : les UE validées donnent lieu à l'obtention de crédits européens correspondants, dans les conditions fixées à l'article 8 de l'arrêté du 22 janvier 2014. Les coefficients et crédits européens (ECTS) sont précisés dans le tableau des MCCC en Annexe 1.
BCC Blocs de connaissances et de compétences	Chaque bloc de compétences est validé lorsque la moyenne générale de l'ensemble des ECUE du Bloc est égale ou supérieure à 10/20 (cf. Annexe 1 : Tableau des MCCC).

Semestre	La LP QHSSE MIQSE n'est pas semestrialisée. Le jury se réunit uniquement à la fin du second semestre de l'année de formation considérée.
Année	La LP est obtenue lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20 et si la moyenne de l'ensemble constitué du projet tuteuré et mémoire est égale ou supérieure à 10/20. La LP est décernée aux apprenants qui ont obtenu 60 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences telles que fixées ci-dessus.
Diplôme	Le calcul de la mention s'effectue sur la base de la moyenne du diplôme : - De 10 à 11,999 : mention « Passable ». - De 12 à 13,999 : mention « Assez Bien ». - De 14 à 15,999 : mention « Bien ». - À partir de 16 : mention « Très Bien ». La LP est obtenue lorsque : • la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20 et • la moyenne de l'ensemble constitué du projet tuteuré et du mémoire professionnel est égale ou supérieure à 10/20. Tout au long du parcours personnalisé de formation de LP, l'étudiant doit acquérir un ensemble des compétences linguistiques, se traduisant notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer dans au moins une langue vivante étrangère (LVE). Les modalités du contrôle permettent de vérifier la progression de l'étudiant entre l'entrée en formation et l'obtention du diplôme. Une certification du niveau obtenu par l'étudiant lors du passage de celle-ci dans la langue vivante étrangère choisie est délivrée à l'étudiant obligatoirement lors de l'obtention de l'un des diplômes concernés. Cette certification est définie en référence au cadre européen commun de référence pour les langues. L'obtention du diplôme de LP confère à l'apprenant 180 crédits européens. La LP est délivrée par le Président de l'Université sur proposition du jury d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues au cours de l'année. Lorsque la LP n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été

	obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement. Un apprenant n'ayant pas validé son mémoire professionnel (note strictement inférieure à 10/20) mais ayant validé les autres UE (note moyenne au moins égale à 10/20 calculée sur l'ensemble de ces dernières) peut se représenter au mémoire professionnel dans un délai maximum de deux ans durant lequel il conserve le bénéfice de la moyenne aux écrits, à condition de faire valoir une expérience professionnelle d'au moins 6 mois en CDD (ou CDI) dans une entreprise du secteur d'activité de la LP dans l'année de son nouveau passage en soutenance de mémoire professionnel. Les contrats de formation professionnelle signés avec d'autres organismes de formation ne sont pas acceptés (voir §5.3)
--	---

3.2 Compensation

Les modalités indiquées doivent être conformes au RGE

Modalités de compensation	Les modalités d'obtention du diplôme font l'objet d'une compensation des résultats obtenus. Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux apprenants. La compensation est organisée entre ECUE et UE : → La compensation s'opère à l'intérieur d'une UE ; les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note seuil. L'UE est validée dès lors qu'un apprenant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20. → La compensation s'opère entre les UE pour ce qui concerne les UE 1 à 6 : les notes des UE, affectées de leurs coefficients respectifs, se compensent entre elles, sans note seuil, pour le calcul de la note de l'année. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS. En LP, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 6.
----------------------------------	---

3.3 Capitalisation

Les éléments indiqués doivent être conformes au RGE

Modalités de capitalisation/conservation	Les matières acquises le sont définitivement. L'acquisition d'une matière se fait soit par l'acquisition de l'UE comprenant la matière, soit en obtenant une note au moins égale à 10/20 à la matière. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
---	---

4. Examens

4.1 Modalités de convocation et d'accès aux épreuves

Les éléments indiqués doivent être conformes au RGE

Les modalités de convocation et les conditions d'accès aux épreuves	Pour se présenter à une épreuve de contrôle continu, l'apprenant doit être inscrit administrativement et pédagogiquement.
--	---

4.2 Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

4.2.1 Modalités d'examens

Les éléments indiqués doivent être conformes au RGE.

Les MCCC prévoient systématiquement des modalités de contrôle qui peuvent être différentes en fonction de la situation. Le tableau des MCCC prévoit les différentes modalités, la modalité définitive reste à l'appréciation du jury de la formation au regard des modalités prévues. Il doit s'appuyer sur l'arrêté octroyant l'aménagement des conditions d'examen et de concours de l'enseignement supérieur pour les étudiants en situation de handicap suivis par la mission handicap.

L'évaluation des connaissances et des compétences s'effectue tout au long de l'année de formation, principalement sous la forme d'un Contrôle Continu Intégral (CCI) ou d'un contrôle continu (CC).

Lorsque le contrôle continu ne peut être mis en œuvre pour une unité d'enseignement, un contrôle terminal peut être organisé.

Les différentes formes d'évaluation peuvent inclure : devoirs surveillés, interrogations orales ou écrites, évaluations en ligne, comptes rendus de travaux pratiques, mises en situation professionnelle, etc.

L'acquisition des connaissances et des compétences est évaluée selon les modalités suivantes :	
a) Évaluation terminale	☒ OUI ☐ NON Uniquement pour les UE professionnelles (UE 7 et UE 8) qui ne sont pas soumises à une session de rattrapage.
b) Évaluation continue avec la possibilité d'un contrôle terminal	☒ OUI ☐ NON Modalité réservée aux situations particulières (Public en Situation de Handicap, ...)
c) Évaluation continue intégrale	☒ OUI ☐ NON

4.2.2 Absences aux examens

Les éléments indiqués doivent être conformes au RGE.

Absence aux évaluations continues	Les absences sont comptabilisées en heures pour chaque unité d'enseignement (UE). Chaque enseignant en assure le relevé par séance, selon la durée des créneaux horaires (de 1h à 4h). Des contrôles inopinés pourront également être réalisés en cours de séance. Une absence à un contrôle ou la non remise d'un projet entraîne la note de zéro à ce contrôle ou à ce projet. En cas d'absence justifiée, un contrôle de rattrapage peut être organisé à la demande l'apprenant. Les modalités d'organisation du rattrapage sont laissées à l'appréciation du responsable du diplôme. Le retard de la remise d'un travail est toujours sanctionné. Conformément au cadre réglementaire, les MCCC prévoient et garantissent aux étudiants le bénéfice d'une 2ème chance. A ce titre, en cas d'absence justifiée à un contrôle continu et après vérification de la recevabilité du justificatif par le responsable de filière, directeur des études ou chef de département, un rattrapage pourra être organisé pour la matière concernée. Ce rattrapage pourra être effectué soit au fil de l'eau, soit en fin de semestre. La décision relative au calendrier et aux modalités générales de rattrapage relève du responsable de filière, en lien avec l'enseignant concerné. L'étudiant absent devra solliciter ce rattrapage auprès de l'enseignant responsable de l'évaluation, en mettant son directeur des études en copie, dans les délais suivants après son retour en formation : • 48 heures pour les étudiants en formation en alternance. L'enseignant concerné proposera ensuite une date et des modalités d'évaluation adaptées. En cas d'absence justifiée à un TP, l'étudiant absent devra prendre rendez-vous dès son retour avec l'enseignant responsable du contrôle pour définir les modalités d'évaluation.
--	---

Absence aux évaluations terminales de session initiale ou de session de rattrapage	Une absence à une soutenance entraîne la note de 0 à cette évaluation. En cas d'absence justifiée, une session de rattrapage peut être organisée à la demande l'apprenant. Les modalités d'organisation du rattrapage sont laissées à l'appréciation du responsable du diplôme. Le retard de la remise des rapports écrits est toujours sanctionné. • 1 jour de retard : - 2 points • 2ème jour de retard : 1 point supplémentaire • Au-delà de 2 jours de retard : la note de 0 sera appliquée. En cas de retard justifié, la sanction est laissée à l'appréciation du responsable du diplôme. En l'absence de remise d'un ou des rapports, la note de 0 sera appliquée.
--	--

5. Résultats

5.1 Les jurys

Les éléments indiqués doivent être conformes au RGE.

Modalités de délibération	Le jury constitué en vue de la délivrance de la LP est désigné en application de l'article L. 613-1 du code de l'éducation, et de l'article 13 de l'arrêté du 6 décembre 2019. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle. Il est désigné par le Président de l'Université de La Réunion sur proposition du Directeur de l'IUT. Le jury se réunit uniquement à la fin du second semestre de l'année de formation considérée. Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme. Le jury est souverain, il n'a pas l'obligation de motiver ses décisions. La décision du jury créatrice de droit est susceptible d'être contestée par tout candidat dans les délais requis, mais uniquement en ce qui concerne sa propre situation.
---	--

5.2 Communication des résultats

Les éléments indiqués doivent être conformes au RGE.

Modalités de communication des résultats	Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et/ou transmission de courriels par la gestionnaire pédagogique ou le responsable du diplôme. Tout résultat qui serait communiqué avant la tenue des jurys d'examens reste provisoire, « sous réserve de délibération du jury ». Après délibération du jury, à dater de l'affichage des résultats, les apprenants peuvent demander dans un délai de deux mois la consultation de leurs copies. → Les relevés de notes sont édités après l'affichage des résultats et mis à la disposition des apprenants par l'IUT. → Les attestations de réussite au diplôme sont établies et délivrées dans un délai de 3 semaines à compter de la publication des résultats. → Les diplômes sont édités dans un délai inférieur à 6 mois après la publication des résultats, et tenus à la disposition des apprenants. Un supplément au diplôme est délivré à l'apprenant.
---	---

5.3 Le redoublement

Le redoublement est exceptionnel et soumis à l'avis du jury.

Modalités de redoublement	En cas d'échec, et sous réserve d'autorisation du jury. • Si la moyenne de l'ensemble constitué du projet tuteuré et mémoire est inférieure à 10/20 et la moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 : ◦ L'apprenant peut se représenter au projet tuteuré et/ou au mémoire professionnel dans un délai maximum de deux ans, à condition de faire valoir une expérience professionnelle d'au moins 6 mois en CDD (ou CDI) dans l'année. • Si la moyenne générale est inférieure à 10/20 et la moyenne de l'ensemble constitué du projet tuteuré et mémoire égale ou supérieure à 10/20 : ◦ L'apprenant peut s'inscrire dans les UE pour lesquels la moyenne de 10/20 n'avait pas été obtenue dans un délai maximum de deux ans, à condition que le financement soit validé par l'IUT (financement personnel, OPCO, entreprise, CPF). • Si la moyenne générale est inférieure à 10/20 et la moyenne de l'ensemble constitué du projet tuteuré et mémoire également inférieure à 10/20 : ◦ L'apprenant peut s'inscrire dans les UE pour lesquels la moyenne de 10/20 dans un délai maximum de deux ans, à condition d'avoir un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation. Le redoublement n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.
----------------------------------	---

6. Dispositions diverses

6.1 Dispositions spécifiques à la formation

- **Fraudes**

En cas de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle devra : prendre toutes mesures nécessaires pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation à l'examen ; laisser l'étudiant continuer de composer, mais saisir le ou les documents ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits ; dresser un procès-verbal (rapport précis et détaillé), contresigné par le ou les autres surveillant(s) et par le ou les auteur(s) de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention en est indiquée sur le procès-verbal ; relever la copie de l'étudiant concerné avec celle des autres candidats. Le jury délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite, ni relevé de notes ne peut lui être délivré avant que la formation de jugement de la section disciplinaire ait statué ; porter obligatoirement la fraude à la connaissance du Président de jury et du Directeur de composante, qui devront la soumettre au Président de l'université, lequel saisira la section disciplinaire du conseil académique, le cas échéant.

En présence de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'examen, l'expulsion de la salle d'examen est prononcée par l'autorité ayant délégation pour le maintien de l'ordre.

- **Plagiat**

Conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur est illicite et constitue un délit pénal.

L'article 441-1 du code pénal dispose : « constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ».

L'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle précise que « Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi. Est également un délit de contrefaçon la violation de l'un des droits de l'auteur d'un logiciel (...) ».

Le plagiat est constitué par la copie, totale ou partielle d'un travail réalisé par autrui, lorsque la source empruntée n'a pas été citée quel que soit le moyen utilisé. Le plagiat constitue une violation du droit d'auteur (au sens des articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle). Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. C'est aussi une faute disciplinaire, susceptible d'entraîner une sanction.

Les sources et les références dans le cadre de travaux (préparations, devoirs, mémoires, thèses, rapports de stage...) doivent être clairement citées. Des citations intégrales peuvent figurer dans les documents rendus, si elles sont assorties de leur référence (nom de l'auteur, publication, date, éditeur...) et identifiées comme telles par des guillemets ou des italiques.

Les délits de contrefaçon, de plagiat et de faux peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre des poursuites pénales.

Sauf disposition contraire prévu dans le cadre des enseignements et des examens, l'utilisation de l'intelligence artificielle au même titre que le plagiat peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre des poursuites pénales.

- **Usage de l'intelligence artificielle générative dans le cadre pédagogique**

Conformément à la charte relative à l'usage de l'intelligence artificielle générative, l'utilisation d'outils d'IA générative par les étudiants dans le cadre des enseignements, travaux académiques, évaluations, examens, stages, projets tutorés ou formations en alternance est strictement encadrée.

Par principe, l'utilisation de l'IA générative n'est pas autorisée dans les travaux académiques des étudiants, sauf autorisation explicite de l'enseignant. Lorsque l'usage est autorisé, l'enseignant précise les conditions d'utilisation, les limites éventuelles, les modalités de citation des outils utilisés ainsi que les attendus pédagogiques associés.

En l'absence d'autorisation explicite, le recours à une IA générative dans un travail évalué, une évaluation ou un examen est interdit. Une utilisation non autorisée peut être assimilée à une fraude ou à un manquement à l'intégrité académique et donner lieu à une procédure disciplinaire, au même titre que le plagiat, conformément au règlement des études de l'université.

L'utilisation de l'IA générative pour la prise de notes en cours n'est pas autorisée, sauf accord explicite de l'enseignant.

Dans le cadre des stages, projets tutorés ou formations en alternance, les étudiants doivent respecter les règles applicables au sein de la structure d'accueil, de l'université et de tout organisme partenaire. Aucune donnée confidentielle, personnelle, sensible ou non publique ne doit être transmise à un outil d'IA générative.

L'IA générative peut, lorsque cela est autorisé, être mobilisée comme outil d'assistance, notamment pour améliorer une formulation, mettre en forme un contenu, traduire un texte ou accompagner une recherche d'information, sous réserve que ces tâches ne constituent pas l'objet même de l'évaluation. Elle ne doit en aucun cas se substituer à la réflexion personnelle, à la production intellectuelle attendue ou au développement des compétences visées par la formation.

Les étudiants sont tenus de faire preuve de transparence quant aux outils utilisés et de vérifier les contenus produits par l'IA générative, notamment leur exactitude, leurs sources, leurs biais éventuels et leur conformité aux consignes pédagogiques.

Les enseignants veillent à communiquer clairement les règles applicables à chaque activité pédagogique ou évaluation. Ils ne peuvent imposer l'usage d'un outil d'IA générative nécessitant la transmission de données personnelles ou le paiement d'une licence par les étudiants.

6.2 Mesures transitoires

Dispositions applicables en cas de modification de la maquette pédagogique :

Lorsqu'une modification de la maquette pédagogique intervient, notamment à la suite d'une évolution de la certification, de la fiche RNCP ou des modalités de formation, la situation des étudiants redoublants ayant suivi l'ancienne maquette fait l'objet d'un examen individualisé. Cet examen vise à définir les modalités permettant la validation des unités d'enseignement (UE) et des éléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) restant à acquérir.

Les règles suivantes s'appliquent :

- ECUE validé et maintenu dans la nouvelle maquette : la note obtenue est conservée et reportée.
- ECUE non validé et maintenu dans la nouvelle maquette : l'étudiant doit suivre les enseignements correspondants et valider l'ECUE selon les modalités en vigueur.
- ECUE validé mais supprimé de la nouvelle maquette : une étude d'équivalence est réalisée avec les ECUE de la nouvelle maquette.
- En cas d'équivalence reconnue, la note est reportée.
- En l'absence d'équivalence, la note ne peut être prise en compte dans le parcours de validation.
- ECUE nouvellement créé dans la nouvelle maquette : l'étudiant doit suivre les enseignements correspondants et valider l'ECUE selon les modalités en vigueur.

Les décisions relatives aux équivalences et aux modalités de poursuite du cursus sont arrêtées par l'équipe pédagogique compétente, dans le respect des règles de certification applicables.

UR UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION	ANNÉE UNIVERSITAIRE : 2026/2027	N° FICHE RNCP : N° 40331	RÉGIME DE LA FORMATION : Régimes concernés à sélectionner : Formation initiale en apprentissage/ Formation continue en alternance
---	---	--	---

MCCC																
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences																
LICENCE PROFESSIONNELLE (3ème année) - Mention Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement								RÉGIME GÉNÉRAL <u>Session 1</u>				RÉGIME SPÉCIAL <u>Session 1</u>			RÉGIME GÉNÉRAL ET RÉGIME SPÉCIAL <u>Seconde chance</u> <u>Session de rattrapage - Session 2</u>	
PARCOURS : Management Intégré Qualité Sécurité Environnement																
Bloc de connaissances et de compétences - BCC	ECTS - 60/an	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	Total Volume horaire/étudiant	Total HETD	Modalités d'évaluation de l'enseignement	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / OCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.	Modalités d'évaluation de l'enseignement	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / OCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.	Seconde chance	Session de rattrapage - session 2	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / OCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.
Unité d'enseignement - UE								3 choix possibles : Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Intégral (CCI) / Contrôle Terminal (CT)			3 choix possibles : Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Intégral (CCI) / Contrôle Terminal (CT)					
Eléments constitutifs d'une nité d'Enseignement - ECUE																
Année	60	259	255	16	150	680	809,5									
BCC 1 : Utiliser les outils numériques de référence	3	23	23	0	0	46	57,5									
UE 1 ENSEIGNEMENTS GENERAUX	3	23	23	0	0	46	57,5									
ECUE 1.1 Usage de l'internet, de l'IA et des données RGPD	1	8	8	0	0	16	20,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 1.5 Usage des fonctions et des graphiques	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 1.6 Certification PIX	1	10	10	0	0	20	25,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 3 LES OUTILS DE GESTION QHSSE	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 3.5 Veille légale, réglementaire et normative	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 5 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 5.10 SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA SECURITE INFORMATIQUE (ISO 27001)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 7 PROJET TUTEORE	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 7.1 Projet tutoré	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			
UE 8 MEMOIRE PROFESSIONNEL	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 8.1 Mémoire professionnel	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			

Bloc de connaissances et de compétences - BCC Unité d'enseignement - UE Eléments constitutifs d'une nité d'Enseignement - ECUE	ECTS - 60/an	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	Total Volume horaire / étudiant	Total HETD	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) / Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles: Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) / Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc	Seconde chance	Session de rattrapage - session 2	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc
BCC 2 : Exploiter des données à des fins d'analyse	5	34	26	16	0	76	93,0									
UE 1 ENSEIGNEMENTS GENERAUX	1	8	8	0	0	16	20,0									
ECUE 1.2 Certification VOLTAIRE	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 1.4 Outils mathématiques et statistiques	1	8	8	0	0	16	20,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 2 LES OUTILS D'ANALYSE QHSSE	2	13	5	8	0	26	32,5									
ECUE 2.1 Bases de la microbiologie	1	8	0	8	0	16	20,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.2 Etude de cas : HACCP	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.3 Etude de cas : DUERP	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1
ECUE 2.5 Etude de cas : Risques chimiques	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.6 Etude de cas : Bilan carbone	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.7 Etude de cas : Gestion des déchets industriels	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.8 Etude de cas : Réglementation environnementale et ICPE	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.9 Etude de cas : Analyse des accidents du travail & des maladies professionnelles (RPS)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5

Bloc de connaissances et de compétences - BCC Unité d'enseignement - UE Eléments constitutifs d'une nité d'Enseignement - ECUE	ECTS - 60/an	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	Total Volume horaire / étudiant	Total HETD	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Intégré (CCI) / Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles : Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Intégré (CCI) / Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.	Seconde chance	Session de rattrapage - session 2	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.
UE 3 LES OUTILS DE GESTION QHSSE	2	13	13	8	0	34	40,5									
ECUE 3.3 Stratégie et politique QHSSE	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 3.4 Outils d'amélioration continue	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 3.5 Veille légale, réglementaire et normative	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 3.6 Métrologie	1	8	8	8	0	24	28,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 6 MANAGEMENT	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 6.3 Préparation aux soutenances	0	0	0	0	0	0	0,0	NE	/	/	/	/	/	/	/	/
UE 7 PROJET TUTE	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 7.1 Projet tutoré	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			
UE 8 MEMOIRE PROFESSIONNEL	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 8.1 Mémoire professionnel	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			
BCC 3 : S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère	3	23	27	0	0	50	61,5									
UE 1 ENSEIGNEMENTS GENERAUX	3	20	20	0	0	40	50,0									
ECUE 1.2 Certification VOLTAIRE	1	10	10	0	0	20	25,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 1.3 Anglais technique	2	10	10	0	0	20	25,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 6 MANAGEMENT	0	3	7	0	0	10	11,5									
ECUE 6.3 Préparation aux soutenances	0	0	0	0	0	0	0,0	NE	/	/	/	/	/	/	/	/
ECUE 6.4 Réunion de coordination	0	3	7	0	0	10	11,5	NE	/	/	/	/	/	/	/	/
UE 7 PROJET TUTE	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 7.1 Projet tutoré	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			
UE 8 MEMOIRE PROFESSIONNEL	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 8.1 Mémoire professionnel	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			

Bloc de connaissances et de compétences - BCC Unité d'enseignement - UE Eléments constitutifs d'une nité d'Enseignement - ECUE	ECTS - 60/an	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	Total Volume horaire/ étudiant	Total HETD	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles: Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.	Seconde chance	Session de rattrapage - session 2	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.
BCC 4 : Se positionner vis à vis d'un champ professionnel	4	16	16	0	0	32	40,0									
UE 4 INSERTION PROFESSIONNELLE	4	16	16	0	0	32	40,0									
ECUE 4.1 L'insertion professionnelle	1	4	4	0	0	8	10,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 4.2 L'entreprise et son environnement (contexte réunionnais)	1	4	4	0	0	8	10,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 4.3 Agriculture et distribution	1	4	4	0	0	8	10,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 4.4 Industries de la santé	1	4	4	0	0	8	10,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 7 PROJET TUTE	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 7.1 Projet tutoré	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			
UE 8 MEMOIRE PROFESSIONNEL	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 8.1 Mémoire professionnel	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			
BCC 5 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	13	19	19	0	50	88	97,5									
UE 3 LES OUTILS DE GESTION QHSSE	1	5	5	0	0	10	12,5									
ECUE 3.3 Stratégie et politique QHSSE	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 3.4 Outils d'amélioration continue	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 3.7 Bases lean management	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5

Bloc de connaissances et de compétences - BCC Unité d'enseignement - UE Eléments constitutifs d'une nité d'Enseignement - ECUE	ECTS - 60/an	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	Total Volume horaire/étudiant	Total HETD	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) / Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE) Nombre	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Type Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) / Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE) Nombre	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Type Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.	Seconde chance	Session de rattrapage - session 2	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Type Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.
UE 5 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	1	5	5	0	0	10	12,5									
ECUE 5.2 Qualiopi	0	0	0	0	0	0	0.0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5
ECUE 5.3 Système de management environnemental (ISO 14001)	0	0	0	0	0	0	0.0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5
ECUE 5.7 Responsabilité sociétale (ISO 26000)	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5
ECUE 5.9 Système de management de l'énergie (ISO 50001)	0	0	0	0	0	0	0.0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5
ECUE 5.11 CERTIFICATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE POUR LA QUALITE DES SOINS (HAS)	0	0	0	0	0	0	0.0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5
UE 6 MANAGEMENT	2	8	8	0	0	16	20.0									
ECUE 6.1 Manager une équipe	0	0	0	0	0	0	0.0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1
ECUE 6.2 Gestion de projet	2	8	8	0	0	16	20.0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2
UE 7 PROJET TUTEORE	9	1	1	0	50	52	52,5									
ECUE 7.1 Projet tutoré	9	1	1	0	50	52	52,5	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			
UE 8 MEMOIRE PROFESSIONNEL	0	0	0	0	0	0	0.0									
ECUE 8.1 Mémoire professionnel	0	0	0	0	0	0	0.0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			
BCC 6 : Mettre en place et déployer une démarche Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE)	11	69	69	0	0	138	172,5									
UE 1 ENSEIGNEMENTS GENERAUX	0	0	0	0	0	0	0.0									
ECUE 1.4 Outils mathématiques et statistiques	0	0	0	0	0	0	0.0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5
ECUE 1.5 Usage des fonctions et des graphiques	0	0	0	0	0	0	0.0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0.5

Bloc de connaissances et de compétences - BCC Unité d'enseignement - UE Eléments constitutifs d'une nité d'Enseignement - ECUE	ECTS - 60/an	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	Total Volume horaire/ étudiant	Total HETD	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) / Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE) Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) / Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE) Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.	Seconde chance	Session de rattrapage - session 2	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée + Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.
UE 5 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	10	64	64	0	0	128	160,0									
ECUE 5.1 Système de management de la qualité	1	8	8	0	0	16	20,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.2 Qualiopi	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.3 Système de management environnemental (ISO 14001)	1	8	8	0	0	16	20,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.4 Système de management santé sécurité au travail (ISO 45001)	1	8	8	0	0	16	20,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25
ECUE 5.5 Système de management santé sécurité au travail (MASE)	1	8	8	0	0	16	20,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25
ECUE 5.6 Système de management de la sécurité des denrées alimentaires (ISO 22000)	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.7 Responsabilité sociétale (ISO 26000)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.8 Management de la qualité en laboratoire (BPL et GBEA - ISO 15189 et ISO 17025)	1	6	6	0	0	12	15,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.9 Système de management de l'énergie (ISO 50001)	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.10 SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA SECURITE INFORMATIQUE (ISO 27001)	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.11 CERTIFICATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE POUR LA QUALITE DES SOINS (HAS)	1	6	6	0	0	12	15,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 6 MANAGEMENT	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 6.2 Gestion de projet	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2
UE 7 PROJET TUTEUR	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 7.1 Projet tutoré	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 6			
UE 8 MEMOIRE PROFESSIONNEL	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 8.1 Mémoire professionnel	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 6			

Bloc de connaissances et de compétences - BCC Unité d'enseignement - UE Eléments constitutifs d'une nité d'Enseignement - ECUE	ECTS - 60/an	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	Total Volume horaire/étudiant	Total HETD	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) / Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE) Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) / Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE) Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.	Seconde chance	Session de rattrapage - session 2	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.
BCC 7 : Analyser les risques et dysfonctionnements et proposer des actions préventives et correctives	9	51	51	0	0	102	127,5									
UE 2 LES OUTILS D'ANALYSE QHSSE	7	40	40	0	0	80	100,0									
ECUE 2.1 Bases de la microbiologie	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.2 Etude de cas : HACCP	1	4	4	0	0	8	10,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.3 Etude de cas : DUERP	1	8	8	0	0	16	20,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1
ECUE 2.4 Etude de cas : Habilitation électrique	1	8	8	0	0	16	20,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.5 Etude de cas : Risques chimiques	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.6 Etude de cas : Bilan carbone	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.7 Etude de cas : Gestion des déchets industriels	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 2.9 Etude de cas : Analyse des accidents du travail & des maladies professionnelles (RPS)	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 3 LES OUTILS DE GESTION QHSSE	2	11	11	0	0	22	27,5									
ECUE 3.3 Stratégie et politique QHSSE	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 3.4 Outils d'amélioration continue	1	5	5	0	0	10	12,5	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 3.7 Bases lean management	1	6	6	0	0	12	15,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5

Bloc de connaissances et de compétences - BCC Unité d'enseignement - UE Eléments constitutifs d'une nité d'Enseignement - ECUE	ECTS - 60/an	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	Total Volume horaire/ étudiant	Total HETD	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Intégral (CCI) Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée - Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Intégral (CCI) Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée - Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.	Seconde chance	Session de rattrapage - session 2	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée - Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre / Travaux Pratiques, etc.
UE 5 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 5.1 Système de management de la qualité	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.3 Système de management environnemental (ISO 14001)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.4 Système de management santé sécurité au travail (ISO 45001)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25
ECUE 5.7 Responsabilité sociétale (ISO 26000)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.9 Système de management de l'énergie (ISO 50001)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.10 SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA SECURITE INFORMATIQUE (ISO 27001)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 6 MANAGEMENT	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 6.1 Manager une équipe	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1
BCC 8 : Evaluer et améliorer un système QHSSE	1	10	10	0	0	20	25,0									
UE 2 LES OUTILS D'ANALYSE QHSSE	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 2.9 Etude de cas : Analyse des accidents du travail & des maladies professionnelles (RPS)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 3 LES OUTILS DE GESTION QHSSE	1	10	10	0	0	20	25,0									
ECUE 3.1 Audit des systèmes de management QHSSE	1	10	10	0	0	20	25,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1
ECUE 3.2 Gestion documentaire	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 3.3 Stratégie et politique QHSSE	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 3.4 Outils d'amélioration continue	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 3.5 Veille légale, réglementaire et normative	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5

Bloc de connaissances et de compétences - BCC Unité d'enseignement - UE Eléments constitutifs d'une nité d'Enseignement - ECUE	ECTS - 60/an	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	Total Volume horaire/ étudiant	Total HETD	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CCI) / Contrôle Continu Integral (CCI) Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE) Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) Contrôle Terminal (CT)	Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE) Nombre d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc	Seconde chance	Session de rattrapage - session 2	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table /Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc
UE 5 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 5.1 Système de management de la qualité	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.3 Système de management environnemental (ISO 14001)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.4 Système de management santé sécurité au travail (ISO 45001)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.5 Système de management santé sécurité au travail (MASE)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,25
ECUE 5.6 Système de management de la sécurité des denrées alimentaires (ISO 22000)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.7 Responsabilité sociétale (ISO 26000)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.8 Management de la qualité en laboratoire (BPL et GBEA - ISO 15189 et ISO 17025)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.9 Système de management de l'énergie (ISO 50001)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.10 SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA SECURITE INFORMATIQUE (ISO 27001)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 5.11 CERTIFICATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE POUR LA QUALITE DES SOINS (HAS)	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 6 MANAGEMENT	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 6.2 Gestion de projet	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2
UE 7 PROJET TUTEORE	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 7.1 Projet tutoré	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 6			

Bloc de connaissances et de compétences - BCC Unité d'enseignement - UE Eléments constitutifs d'une nité d'Enseignement - ECUE	ECTS - 60/an	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	Total Volume horaire/ étudiant	Total HETD	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) Contrôle Terminal (CT)	~~Nombre~~ d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.	Modalités d'évaluation de l'enseignement 3 choix possibles: Contrôle Continu (CC) / Contrôle Continu Integral (CCI) Contrôle Terminal (CT)	~~Nombre~~ d'évaluations prévues par enseignement (UE et/ou ECUE)	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.	Seconde chance	Session de rattrapage - session 2	Type d'évaluation (ou nature de l'épreuve) + Durée+ Coefficient de chaque épreuve Exemples de type d'épreuve : Ecrit / Devoir sur table / Oral / QCM / Dossier ou rapport à rendre /Travaux Pratiques, etc.
BCC g - Animer et communiquer sur la démarche QHSSE	11	14	14	0	100	128	135,0									
UE 3 LES OUTILS DE GESTION QHSSE	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 31 Audit des systèmes de management QHSSE	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1
ECUE 32 Gestion documentaire	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 33 Stratégie et politique QHSSE	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 34 Outils d'amélioration continue	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	1 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	1 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
ECUE 37 Bases lean management	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 0,5
UE 6 MANAGEMENT	2	14	14	0	0	28	35,0									
ECUE 6.1 Manager une équipe	2	10	10	0	0	20	25,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 1
ECUE 6.2 Gestion de projet	0	0	0	0	0	0	0,0	CCI	2 minimum	Le CCI peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2	CT	2 minimum	Le CT peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2	X		L'évaluation peut prendre diverses formes (interrogations écrites, interrogations orales, en ligne, comptes rendus de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation...). Durée : entre 10 minutes et 4h Coeff : 2
ECUE 6.3 Préparation aux soutenances	0	4	4	0	0	8	10,0	NE	/	/	/	/	/	/	/	/
UE 7 PROJET TUTEORE	0	0	0	0	0	0	0,0									
ECUE 71 Projet tutoré	0	0	0	0	0	0	0,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			
UE 8 MEMOIRE PROFESSIONNEL	9	0	0	0	100	100	100,0									
ECUE 81 Mémoire professionnel	9	0	0	0	100	100	100,0	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6	CT	2	Oral et écrit Durée : entre 30 minutes et 4h Coeff : 6			

VOLUME HORAIRE	CM	TD	TP	Matière dirigée et tutorée - Autonomie	TOTAL	
Total volume horaire/ étudiant de l'année de formation	259	255	16	150,00	680,00	
Total HETD de l'année de formation incluant le nombre de groupes de CM, TD et TP	388,5	255	16	150,00	809,50	/1\ La volumétrie HETD doit être conforme à la maquette validée en CA

ANNEXE 2

Université de La Réunion – IUT de La Réunion

Licence professionnelle Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement – Management
Intégré Qualité, Sécurité, Environnement

Année universitaire 2026-2027

ENGAGEMENT INDIVIDUEL DE L'APPRENANT, AUTEUR DU MEMOIRE PROFESSIONNEL, REDIGE, RENDU ET SOUTENU DANS LE CADRE DE LA LP QHSSE MIQSE

Cet engagement signé doit obligatoirement figurer au début du mémoire.

En signant ci-dessous, je m'engage à ne pas avoir pratiqué de plagiat dans la rédaction du présent mémoire. Ainsi je m'engage à :

- Ne pas avoir copié intégralement tout ou partie d'un livre, d'une revue ou d'une page Web, ou tout autre support, y compris multimédia, même si le fragment est petit, sans désigner clairement cette partie au moyen de la typographie comme étant une citation (mettre cette partie entre guillemets ou italique...) et sans en mentionner la source.
- Ne pas avoir illustré un travail avec des images, des graphiques, des données provenant de sources externes, sans en indiquer la provenance.
- Ne pas avoir résumé l'idée d'un auteur (paraphrasé), même en l'exprimant dans ses propres mots, en omettant d'en indiquer la source (le nom de l'auteur et les références de l'ouvrage utilisé).
- Ne pas avoir traduit un texte, même partiellement, sans en mentionner la provenance.
- Ne pas avoir utilisé le travail d'une autre personne en le présentant comme le mien, même si cette personne a donné son accord et même s'il s'agit d'un travail effectué en collaboration (il convient de citer les collaborateurs).
- Ne pas m'être approprié, intégralement ou partiellement, un document (mémoire, article...) réalisé par d'autres.

Je suis informé que :

- Le plagiat est une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle et peut constituer un délit de contrefaçon.
- L'utilisation de l'intelligence artificielle au même titre que le plagiat peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre des poursuites pénales.
- L'équipe pédagogique de la licence peut utiliser des logiciels de détection du plagiat et demander la saisie de la section disciplinaire de l'université qui peut sanctionner par une annulation de l'épreuve et l'interdiction d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français.

Date et signature de l'apprenant :